

# RÉFÉRENTIEL DE QUALIFICATION

## DIRECTEUR DE COURSE KARTING LOISIR (DCKL)

### *MODULE 1 : PÉDAGOGIE*

♦ **M1.1 : EC de communiquer oralement avec les interlocuteurs**

EC d'accueillir les différents publics

EC capable de transmettre les informations

EC d'assurer une présentation

EC capable de prendre en compte l'expression des interlocuteurs

EC capable d'argumenter ses propos

EC de construire un briefing de course pour une manifestation karting loisir

♦ **M1.2 : EC d'élaborer un plan d'action**

EC capable d'organiser le déroulement général de la manifestation

EC de planifier les étapes de la réalisation

EC capable de vérifier la disponibilité des moyens nécessaires à la conduite de la manifestation

EC d'identifier les rôles et fonctions de chacun

EC de s'intégrer à une équipe de travail

EC capable de prendre en compte les caractéristiques de la zone d'évolution et des véhicules

♦ **M1.3 : EC de prendre en compte les caractéristiques du public concerné par la manifestation**

EC d'adapter son attitude et son action en fonction du public

EC capable de prendre en compte le niveau du public visé

EC d'appréhender les motivations du public concerné

EC de prendre en compte les aptitudes physiques du public visé

## **MODULE 2 : RÈGLES TECHNIQUES ET DE SÉCURITÉ**

### ♦ **M2.1 : EC d'initier à la manifestation karting loisir**

EC capable d'expliquer les différentes procédures de départ

EC capable d'expliquer la signification des moyens de signalisation sur la piste (drapeaux, feux, ...)

### ♦ **M2.2 : EC d'expliquer les règles applicables aux différentes catégories kartings**

EC d'expliquer les différentes catégories (A, B1, et B2)

EC d'expliquer la limite de puissance applicable aux karts de catégories B1 suivant les catégories d'âge

EC d'expliquer la limite de puissance applicable aux karts de catégories B2 suivant les catégories d'âge

EC d'expliquer la mixité des différentes catégories de karting

EC d'expliquer les équipements de protection des participants suivant les catégories

### ♦ **M2.3 : EC d'expliquer les règles relatives à l'homologation des circuits kartings**

EC d'expliquer les différentes catégories d'homologation des circuits.

EC d'expliquer les véhicules autorisés suivant l'homologation des circuits

### ♦ **M2.4 : EC d'expliquer la réglementation pour l'organisation d'une manifestation**

EC d'expliquer les documents obligatoires pour une piste

EC d'expliquer la procédure de déclaration des manifestations karting loisir

EC d'expliquer les différents moyens de secours nécessaires selon le type de manifestation

EC de comprendre la responsabilité juridique du Directeur de Course et du responsable de la piste

### **MODULE 3 : MÉCANIQUE**

♦ **M3.1 : EC de veiller à l'état du matériel pour la sécurité des pratiquants des tiers**

EC de contrôler l'état et le fonctionnement des karts ainsi que les réglages

EC d'identifier les pannes classiques sur un kart

♦ **M3.2 : EC de décrire les spécificités des karts de catégorie B selon la norme  
EN 16230-1 :2013**

EC de lister les éléments du kart

EC d'énumérer les types de phénomènes dangereux et les éléments de sécurité s'y rapportant

### **MODULE 4 : GESTION D'UN ACCIDENT**

♦ **M4.1 : EC de gérer la situation en cas d'accident**

EC de gérer les pilotes en piste

EC capable de mettre la signalisation adéquate en place

EC capable créer un espace de sécurité autour de l'accident

EC capable d'appeler les bons services de secours

♦ **M4.2 : EC de faire la déclaration d'accident**

EC de faire les constatations nécessaires à la déclaration

EC de communiquer les éléments à la compagnie d'assurance

**MODULE 5 : GESTION DE MANIFESTATION DE KARTING LOISIR EN AUTONOMIE**

♦ **M5.1 : EC de conduire une action d'animation en karting loisir avec un groupe**

EC de présenter les objectifs de l'action aux pratiquants

EC de prendre en compte le niveau de conduite du public visé

EC de présenter la piste et ses accès de la manifestation

EC de présenter le déroulement de l'action

EC de veiller à l'état du matériel et à l'aménagement des lieux d'évolution pour la sécurité des pratiquants et des tiers

EC d'utiliser le mode de communication adapté aux publics concernés.

EC d'établir un planning prévisionnel en fonction de l'action

♦ **M5.2 : EC d'adapter son action**

EC d'adapter les séances au comportement des pratiquants et des tiers

EC de réviser l'organisation de la manifestation en fonction de l'évolution du contexte

EC de veiller au bon comportement du groupe

EC de prévenir les comportements à risque

♦ **M5.3 : EC de faire découvrir le karting et l'équipement du pilote**

EC de présenter la position de conduite

EC de présenter les différentes commandes d'un kart

EC de présenter les règles de sécurité sur un kart

EC de vérifier l'équipement vestimentaire du pilote

♦ **M5.4 : EC de proposer des situations d'animation facilitant la prise de conscience des situations à risques.**

EC d'expliquer la procédure lors d'un tête un queue

EC d'expliquer la procédure en cas d'une sortie de piste

EC d'expliquer la procédure lors d'un problème mécanique

EC d'expliquer la procédure lors de la rentrée dans les stands

EC d'expliquer la procédure lors de la sortie des stands

EC d'expliquer la procédure après le drapeau à damier

EC d'expliquer la procédure lors d'un changement de pilote dans les stands